

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**VICTORIAVILLE (QUÉBEC)**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012**

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 @ 12
Annexes complémentaires aux résultats	13 @ 15





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire ses produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de financement, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif à court terme et de l'actif net.

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'organisme a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et que sa date de transition était le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

PELLERIN POTVIN GAGNON SENCRL

Victoriaville, le 29 mai 2013

\* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110750

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2012	2011
PRODUITS		
Revenus de placements (Annexe A)	442 812 \$	340 732 \$
Dons et souscriptions (Annexe B)	876 373	836 128
Legs testamentaires	33 200	-
	<b>1 352 385</b>	1 176 860
CHARGES		
Frais d'administration (Annexe C)	302 028	278 986
	<b>1 050 357</b>	897 874
Variation des gains et pertes latents sur les placements	83 231	(81 925)
Contributions pour équipements médicaux et soins palliatifs	(224 536)	(719 360)
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>909 052 \$</b>	96 589 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>			
	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Affectés</b>	<b>Non affectés</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
SOLDE AU DÉBUT	1 641 745 \$	6 484 660 \$	1 704 807 \$	9 831 212 \$	9 690 973 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(224 536)	1 133 588	909 052	96 589
Apports reçus à titre de dotation	30 450	-	-	30 450	43 650
Affectation d'origine interne (Note 5)	-	875 357	(875 357)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 672 195 \$</b>	<b>7 135 481 \$</b>	<b>1 963 038 \$</b>	<b>10 770 714 \$</b>	<b>9 831 212 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## BILAN

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 <sup>er</sup> janvier 2011
<b>A C T I F</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Encaisse	680 329 \$	145 176 \$	202 351 \$
Encaisse - maisons de courtage	467 141	29 810	91 014
Débiteurs (Note 6)	187 212	193 042	190 727
Placements réalisables au cours du prochain exercice (Note 7)	1 723 729	959 824	1 190 910
	<b>3 058 411</b>	1 327 852	1 675 002
PLACEMENTS (Note 7)	7 718 245	8 509 610	8 021 178
	<b>10 776 656 \$</b>	9 837 462 \$	9 696 180 \$

## P A S S I F

## À COURT TERME

Frais courus	5 942 \$	6 250 \$	5 207 \$
--------------	----------	----------	----------

## A C T I F N E T

ACTIF NET FONDS DE DOTATION	1 672 195	1 641 745	1 598 095
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION	7 135 481	6 484 660	1 481 146
ACTIF NET NON AFFECTÉ	1 963 038	1 704 807	6 611 732
	<b>10 770 714</b>	9 831 212	9 690 973
	<b>10 776 656 \$</b>	9 837 462 \$	9 696 180 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2012	2011
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	909 052 \$	96 589 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Perte (gain) sur cession de placements	(83 862)	5 916
Variation des gains et pertes latents sur les placements	(83 231)	81 925
	741 959	184 430
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 8)	5 522	(1 272)
	747 481	183 158
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	194 553	(345 187)
Apports reçus à titre de dotation	30 450	43 650
	225 003	(301 537)
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités d'investissement		
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>972 484</b>	<b>(118 379)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>174 986</b>	<b>293 365</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>1 147 470 \$</b>	<b>174 986 \$</b>

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin comprennent l'encaisse et l'encaisse - maisons de courtage.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2012**

---

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôts. L'organisme a pour objet d'amasser des fonds, de les administrer et de les utiliser à la mise en valeur de la vocation spécifique du CSSSAE - point de service Hôtel-Dieu d'Arthabaska au titre de centre hospitalier de soins de courte durée.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**ESTIMATIONS COMPTABLES.** La préparation d'états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à certaines estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont révisées périodiquement et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS.** L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2012**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.** Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice dans le compte de gain ou perte sur cession de placements.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.** La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et sont présentés déduction faite des chèques en circulation. Lorsque le montant des chèques en circulation est plus élevé que le montant de l'encaisse, le montant net est présenté comme découvert bancaire au bilan de l'organisme.

**INSTRUMENTS FINANCIERS.**

**ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.** L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations, en actions de sociétés publiques et en fonds mutuels, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de dépôt et des intérêts courus. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des frais courus.

**COÛTS DE TRANSACTION.** L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**FLUX DE TRÉSORERIE.** Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés selon la méthode indirecte.





**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2012**

**3. IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes de la Partie III du Manuel de comptabilité pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'entité a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ci-après appelées « NCOSBL ».

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur son actif net à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cependant, l'impact de l'adoption de ces normes sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 est présenté comme suit :

**A. RAPPROCHEMENT DE L'EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES FIGURANT DANS LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011**

Excédent des produits sur les charges 31 décembre 2011 selon les états financiers établis antérieurement	897 874 \$
Variation aux résultats :	
Gains et pertes latents sur les placements	(81 925)
Contributions pour équipements médicaux et soins palliatifs	(719 360)
<hr/>	
Total des variations	(801 285)
<hr/>	
Excédent des produits sur les charges 31 décembre 2011 selon les NCOSBL	96 589 \$
<hr/>	

**4. CHIFFRES DE COMPARAISON**

Les chiffres de 2011 ont été regroupés chaque fois qu'il était nécessaire pour satisfaire à la présentation adoptée en 2012.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE****2012****2011****5. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

En 2012, le conseil d'administration a affecté un montant de 875 357 \$ (722 874 \$ en 2011) à des fins d'acquisition d'immobilisations corporelles pour le CSSSAE - point de service Hôtel-Dieu d'Arthabaska. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**6. DÉBITEURS**

Intérêts courus	<b>176 575 \$</b>	185 855 \$
Taxes de vente	<b>10 637</b>	7 187
	<b>187 212 \$</b>	193 042 \$

**7. PLACEMENTS**

Certificats de dépôt, au coût, 1,5 % à 5,38 %	<b>4 125 000 \$</b>	4 125 000 \$
Obligations (coût au 31 décembre 2012 et 2011 : 3 516 559 \$ et 3 234 824 \$)	<b>3 657 906</b>	3 353 674
Actions de sociétés publiques (coût au 31 décembre 2012 et 2011 : 1 185 926 \$ et 1 128 115 \$)	<b>1 304 796</b>	1 160 912
Fonds mutuels (coût au 31 décembre 2012 et 2011 : 353 864 \$ et 814 101 \$)	<b>354 272</b>	829 848
	<b>9 441 974</b>	9 469 434
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<b>1 723 729</b>	959 824
	<b>7 718 245 \$</b>	8 509 610 \$



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE****2012****2011****7. PLACEMENTS (suite)**

Les certificats de dépôt et obligations ci-dessus viendront à échéance à leur valeur nominale de la façon suivante :

	<u>Certificats de dépôt</u>	<u>Obligations</u>
2013	890 000 \$	833 729 \$
2014	625 000	763 830
2015	650 000	456 000
2016	1 020 000	150 000
2017	350 000	398 000
2018	590 000	85 000
2019	-	280 000
2020	-	222 000
2021	-	102 000
2022	-	100 000
2023	-	96 000
2029	-	30 000
	<b>4 125 000 \$</b>	<b>3 516 559 \$</b>

**8. FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette des éléments hors caisse  
du fonds de roulement se détaille comme suit :

Diminution (augmentation) des débiteurs	<b>5 830 \$</b>	(2 315) \$
Augmentation (diminution) des frais courus	<b>(308)</b>	1 043
	<b>5 522 \$</b>	(1 272) \$



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2012**

---

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**RISQUES ET CONCENTRATIONS.** L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme à la date du bilan, soit au 31 décembre 2012.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ.** Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

**RISQUE DE CRÉDIT.** Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux placements. Toutefois, le risque est réduit au minimum, les placements étant investis principalement dans des titres gouvernementaux et paragouvernementaux.

**RISQUE DE MARCHÉ.** Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

**RISQUE DE CHANGE.** Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des placements étrangers. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2012, l'encaisse - maisons de courtage et les placements pour des montants respectifs de 351 167 \$ et 525 340 \$ américains sont convertis en dollars canadiens (5 967 \$ et 488 690 \$ en 2011).

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT.** Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses placements en obligations.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

---

**31 DÉCEMBRE 2012**

---

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**RISQUE DE PRIX AUTRE.** Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques et de fonds mutuels. Le risque est réduit au minimum, car le portefeuille est rééquilibré régulièrement et utilise la diversification des actifs.

**10. ENGAGEMENT**

En octobre 2011, l'organisme, par l'entremise de son conseil d'administration, s'est engagé à contribuer la somme totale de 5 000 000 \$ pour les projets de clinique d'oncologie (1 250 000 \$), clinique pédiatrique (1 250 000 \$) et d'un appareil de résonance magnétique (IRM) (2 500 000 \$). Tel que présenté par le CSSSAE, ces projets devraient respectivement être réalisés entre 2013 et 2015.

Dans le but de protéger son capital accumulé, le conseil d'administration a décidé de mettre sur pied une campagne majeure pour financer ces projets.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
 <b>ANNEXE A - REVENUS DE PLACEMENTS</b>		
Intérêts	<b>340 001 \$</b>	341 649 \$
Dividendes	<b>38 453</b>	24 174
Gain (perte) sur cession de placements	<b>83 862</b>	(5 916)
Gestion de placements	<b>(19 504)</b>	(19 175)
	<b>442 812 \$</b>	340 732 \$



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2012	2011
<b>ANNEXE B - DONNÉES ET SOUSCRIPTIONS</b>		
Campagne de levée de fonds :		
Sollicitations	232 787 \$	229 487 \$
Campagne majeure	160 000	-
Dons assortis d'une condition	171 727	178 239
Programme de dons majeurs	25 500	59 000
Télémarketing	77 299	83 578
Tournoi de golf	95 808	102 773
Course des p'tits canards	50 344	70 003
Cocktail-bénéfice	58 174	64 021
Dégustation de vins	93 920	86 354
Duo des airs	63 500	-
Spectacle-bénéfice	-	26 755
Forêt coopérative	7 428	10 842
Tirelires Remax	1 616	3 742
	<b>1 038 103</b>	<b>914 794</b>
Reconnaissance de soins	44 624	50 978
Témoignages de sympathie	33 327	31 111
Assurance sur la vie	8 886	6 057
Soins palliatifs	1 105	205
Autres	12 205	14 635
	<b>1 138 250</b>	<b>1 017 780</b>
Frais relatifs aux activités de financement :		
Événements annuels	144 326	117 384
Campagne majeure	65 345	-
Sollicitations	15 696	24 988
Télémarketing	16 068	16 287
Reconnaissance de soins	6 615	6 650
Assurance sur la vie	10 159	6 188
Dotations et dons différés	3 668	10 155
	<b>261 877</b>	<b>181 652</b>
	<b>876 373 \$</b>	<b>836 128 \$</b>



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
 <b>ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Gestion	<b>251 737 \$</b>	232 369 \$
Dépenses administratives	<b>36 600</b>	34 747
Représentation et formation	<b>5 888</b>	7 555
Honoraires professionnels	<b>7 803</b>	4 315
	<b>302 028 \$</b>	278 986 \$

